

REPLANTONS DES SAULES

PAYSAGES et BIODIVERSITE

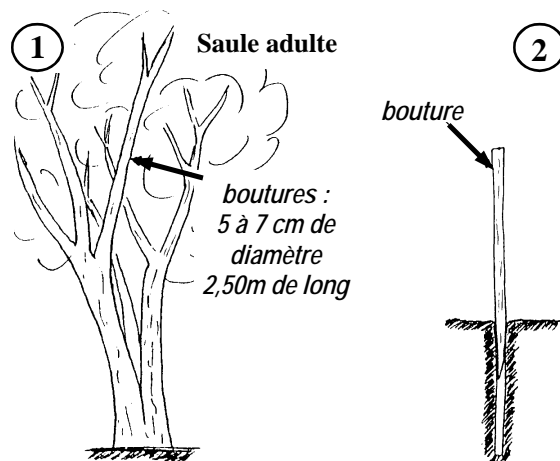
Les saules, arbres « dynamiques », redémarrent très facilement lorsqu'on les plante en terrain humide.

Le CORIF organise chaque hiver des chantiers de plantation : 80% des boutures reprennent au cours du printemps suivant, consolidant ainsi les berges des rus ou des ruisseaux.

En replantant des saules, nous contribuons à embellir nos paysages ruraux, tout en préparant l'avenir pour la Chevêche.

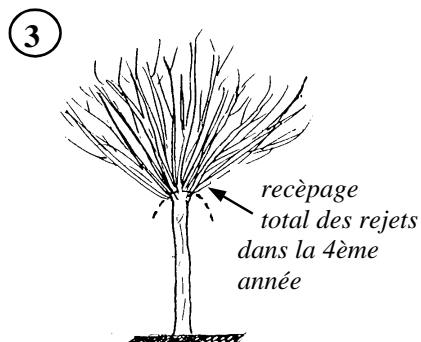
1- On prélève sur un saule des "boutures" : branches de 4 à 7 cm de diamètre et de 2,50 m de long. Le *plançon* ou *plantard* est coupé en biseau à la base.

2- Sur un terrain humide, au bord d'une mare, le long d'un fossé, d'un ru... on creuse un trou de 80 cm de profondeur à la tarière ou à la barre à mine.



3- Dans les 3 premières années, éliminer les rejets le long du tronc, pour ne laisser que ceux en tête. Puis procéder à un recèpage total tous les 3 ou 4 ans.

Après 10 ans, espacer les recèpages de 7 à 8 ans environ. Les branches coupées pourront servir à la création de nouveaux saules têtards.



DES SAULES ET DES CHEVÊCHES

De la protection de l'espèce à la conservation... de son habitat, de nos paysages ruraux et de la ressource en eau.

La Chouette chevêche se tient à l'écart des forêts et fréquente les paysages ouverts. Pour se reproduire, elle a besoin de cavités : un trou dans un arbre creux le plus souvent. C'est là qu'elle pond ses oeufs et élève sa nichée.

Les vieux saules (avec les vieux pommiers et poiriers) ont toujours été pour elle une providence. Le saule taillé en têtard, noueux et tortueux, est un "arbre-ressource" essentiel pour la "petite chouette aux yeux d'or".



Action réalisée avec le soutien de :
FONDATION NATURE et découvertes



et les Vêtements de sport

patagonia®



CORIF - Centre Ornithologique Ile-de-France
Maison de l'Oiseau, Parc forestier de la poudrière, allée Eugène Burlot
93 410 Vaujours tel 01 48 60 13 00, fax 01 48 60 13 33

DES SAULES ET DES CHEVÊCHES - Sources CG 67

conception du document, Dominique ROBERT - CORIF Groupe Effraie-Chevêche des Yvelines, GEC 78,

PROTEGEONS NOS PAYSAGES RURAUX

Il suffit de converser avec les anciens de nos villages pour se rendre compte que, dans les années 60, chaque ferme de la région abritait des dizaines et des dizaines de têtes de bétail. Les troupeaux se nourrissaient dans les nombreuses pâtures entourant chaque commune. Les talus et les haies séparaient les prairies, et les saules offraient de l'ombre au bétail autour des mares encore nombreuses.

Avec les transformations de la politique agricole, les paysages ruraux ont été bouleversés. Le remembrement à éliminé des kilomètres de talus et de haies. Les prairies pâturées ont été retournées, pour laisser place à une agriculture intensive. De nombreuses mares ont été comblées. **Les paysages se sont appauvris...**

Pourtant, de nombreux fossés se remplissent au gré des précipitations et drainent les eaux de ruissellement vers les fonds de la vallée. Il est possible de les "habiller" par des alignements de saules, qui à terme (et le saule pousse vite) repeupleront la campagne de leurs silhouettes insolites. **L'impact paysager des saules est particulièrement fort**, pour redonner à la campagne son équilibre et un cadre de vie harmonieux.

Pour reconquérir nos paysages ruraux, plantons des haies champêtres. Conservons et entretenons les vieux saules, en les élaguant.



PRESERVER LA RESSOURCE EN EAU

* **Lutte contre les inondations** : les arbres et les haies, plantés en bassin versant, *ralentissent le ruissellement* et limitent la montée des crues.

* **Protection des sols** : les arbres, et le couvert végétal en général, *favorisent l'infiltration*. Ils maintiennent le sol, *diminuent considérablement l'érosion* et contribuent à la conservation de l'humus.

* **Protection des berges** : les racines des arbres implantés en bordure des cours d'eau *consolident et stabilisent les rives*.

* **Filtration et épuration de l'eau** : les nitrates d'origine agricole sont retenus, pompés et recyclés par le réseau racinaire. Les arbres plantés en rive –en complément des **bandes enherbées**– contribuent directement à préserver la qualité de l'eau.

* **Amélioration de l'écosystème** : les insectes aquatiques, les poissons... trouvent des abris et des zones de reproduction au milieu des racines immergées des frênes, des aulnes et des saules...

CONSERVER LES VIEUX SAULES, et REPLANTER DES BOUTURES :

UNE ŒUVRE D'INTÉRÊT GENERAL

CONSERVONS L'HABITAT DE LA CHEVÊCHE

Depuis les années 60, la Chevêche voit son habitat se dégrader gravement. Les vieux arbres qu'elle recherche pour établir son nid disparaissent. Les vieux pommiers et poiriers, ne sont plus entretenus et très peu replantés. Quant aux vieux saules, leurs branches, développées en hauteur, deviennent très fragiles et cassantes. Le poids est énorme en tête de l'arbre et la prise au vent considérable. Lorsqu'une branche se brise, elle entraîne une partie du tronc, l'eau s'y infiltre, les champignons s'y développent et l'arbre dépérit prématurément.

Le CORIF propose aux propriétaires de conserver leurs vieux saules, par un élagage de régénération.

Préserver la biodiversité

La Chevêche est un symbole, celui d'une campagne traditionnelle où le bocage a encore sa place, où les haies offrent des refuges à la faune sauvage, où les prairies fauchées ou pâturées abritent de nombreux insectes, bref : le **symbole d'une agriculture faisant bon ménage avec la nature.**

En protégeant la Chevêche, nous voulons protéger aussi la Cétoine et le Grand Mars, le Rouge-gorge et la Grive, l'Orvet et le Crapaud, le Lièvre et la Perdrix, le Hérisson et le Colvert, sans oublier la Rainette arboricole ...

Faute d'entretien, les vieux saules disparaissent, chaque hiver ils se brisent sous l'agression du gel et des tempêtes.

